

GUERRE D'ALGÉRIE, ENTRE PACIFISME ET POLÉMIQUES

Les outils de propagande sont bien-sûr toujours utilisés après-guerre, qu'il s'agisse de « reconstruire » la France, de débattre sur l'opposition Est-Ouest ou du droit de vote féminin (« Femmes, c'est de votre faute » tel est le slogan que l'on peut trouver dans un fascicule conservé aux archives de Tarn-et-Garonne)... Certaines périodes et certains sujets vont néanmoins susciter, même localement, plus de discussions et entraîner la circulation de nombreux documents de propagande : c'est le cas de la Guerre d'Algérie.

Pour la défense de l'AGRICULTURE et le cessez-le-feu en ALGÉRIE

Les soussignés veulent la fin de la guerre d'Algérie par la recherche d'une solution négociée qui permettrait l'établissement de relations nouvelles entre la France et l'Algérie.

Cette solution permettrait l'arrêt des rappels de disponibles, la fin de l'angoisse des familles par le retour des jeunes exposés au danger et dont les bras vont cruellement manquer à l'économie nationale; spécialement au moment des grands travaux agricoles.

Elle permettrait également d'éviter le gaspillage de centaines de milliards mieux utilisés à la satisfaction des revendications immédiates des petits et moyens paysans, dont les catastrophiques gelées de Février ont aggravé la situation.

Pour atteindre ces buts, conformes aux intérêts de la nation française, les soussignés invitent tous les agriculteurs, sans distinction d'opinions et de tendances, ainsi que tous les travailleurs qui voudraient se joindre à eux, à se rassembler le

Dimanche 13 Mai à 14 h. à Verdun-sur-Garonne.

C'est leur venue massive qui fera comprendre au Gouvernement la voie qu'il faut suivre; c'est pourquoi il est du devoir de chacun de devenir d'actifs propagandistes de cette journée.

Premiers signataires :

MM.

Jean CLAMENS, maire de Verdun-sur-Garonne ;
Bernard LAFONT ; Cyrille BELLOC, adjoints au Maire de Verdun ;
Jean GISSOT, maire de Savenès ;
FOURTANET, maire d'Aucamville ;
CAPMARTIN, maire de Comberouger ;
H. FONTAGNÈRE, maire de Gimat ;
A. FAURÉ, maire de Le Causé ;
Ed. DAYREM, maire de Maubec ;
P. AMBAL, maire de Lamothe-Cum. ;
Ant. LAFFONT, maire de Marignac ;
Fern. DEMOUCH, maire de Faudoas ;
Ad. LACOURT, maire d'Escazeaux ;
Jos. AMBAL, maire de Gariès ;

J. FOURAGNAN, maire de Beaupuy ;
J. BLANC, fermier à Nègrepelisse, président de la section départementales Fermiers et Métayers ;
H. MIQUEL, à Béraut-Montauban; Elie BONNIEU, au Tandol-Montauban; Marcel PACHIN, Villemade; Jean CLAMENS, Canals, vice-présidents S.D.F.M. ;
G. TARTANAC, Sérignac, secrétaire général S.D.F.M.
G. BRETON, cons. municipal, Merles ;
P. GEN, adjoint au maire de Montain ;
J. MIRAMONT, cons. mun., Montech ;
P. CHAMPIÉ, Montech ;
11 conseillers municipaux de Verdun.

Je me déclare d'accord avec l'appel ci-dessus.

Signature,

Nom Prénom

Adresse

A retourner à Amédée GISSOT, Coopérative l'UNION, à Verdun-sur-Gar.

Les documents de propagande conservés en grand nombre aux archives départementales de Tarn-et-Garonne émanent le plus souvent des opposants à la guerre, principalement communistes, et socialistes.

**TRACT ÉDITÉ PAR
UNE UNION DE
MAIRES ET ÉLUS DU
TARN-ET-GARONNE,
1956, COTE
1014W280,
ARCHIVES**

Néanmoins dès 1956, des tracts, annonçant une manifestation locale à l'initiative des maires de petits villages de l'ouest du département, sont distribués et appellent à cesser le conflit. Ces maires ou conseillers municipaux déplorent la perte de main d'œuvre agricole liée au conflit.

Le mot d'ordre de tous les opposants est simple : « Paix en Algérie ». Le 13 avril 1961, alors que le cortège présidentiel doit traverser le département en empruntant la route nationale 113, la brigade de gendarmerie d'Auvillar patrouille sur cette route pour vérifier qu'aucun graffiti ou affiche subversive ne gêne le passage du président. A cette occasion, ils repèrent plusieurs affiches déjà collées, qu'ils détruisent, et saisissent des tracts et 86 affiches « Paix en Algérie » de 58 sur 22 cm, comme celle reproduite ici.



AFFICHE DESTINÉE À ÊTRE COLLÉE SUR LE PASSAGE DU CORTÈGE PRÉSIDENTIEL TRAVERSANT LE TARN-ET-GARONNE, AVRIL 1961, COTE 1014W280, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE TARN-ET-GARONNE

APPEL!

Les Organisations Syndicales et Démocratiques, les Partis Politiques soussignés, demandent à la Population Montalbanaise de se rendre en masse

SAMEDI 10 FÉVRIER
A 18 HEURES
MAISON DU PEUPLE

- En hommage aux morts et victimes de la répression du pouvoir gaulliste;
- Contre les crimes de l'O.A.S. et le fascisme ;
- Pour la Démocratie;
- Pour la Paix en Algérie.

Confédération Générale du Travail	Parti Communiste Français
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens	Parti Radical Socialiste
Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière	Parti Socialiste Unifié
Synd. National des Instituteurs	Jeune République.
Fédération de l'Éducation Nationale	Ligue des Droits de l'Homme
Syndicat National de l'Enseignement Secondaire	Association Républicains des Anciens Combattants
Mouvement de la Paix	Front National des Combattants Républicains
	Armée Secrète
	Association des Anciens Combattants de la Résistance
	Fédération des Officiers et Sous-Officiers de Réserve Républicains.

IMP. EXPRESS - 16, RUE D'AURIGOL - MONTAUBAN

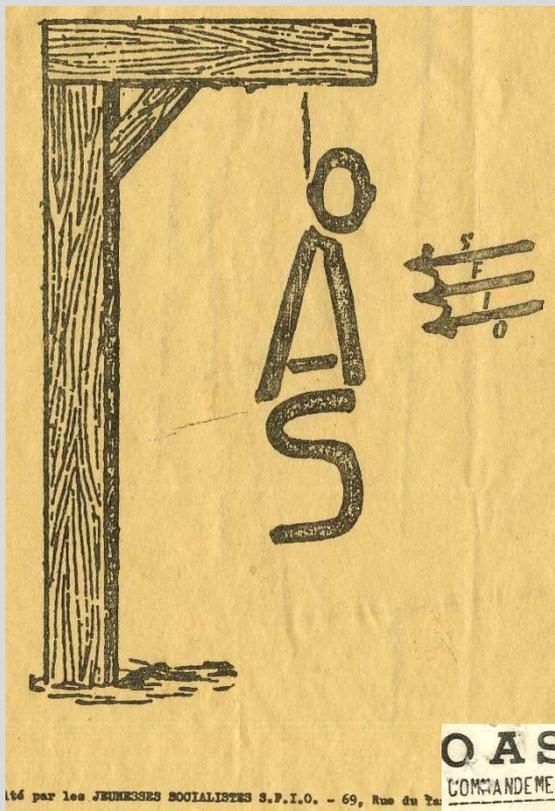
Cet activisme entraîne de nombreuses manifestations ou réunions publiques qui, comme celle du 10 février 1962 regroupe de nombreux partis et organisations de gauche. Ainsi, ces réunions locales se font l'écho des événements nationaux. Ce 10 février 1962, il s'agit de montrer, pour ces organisations, leur réprobation face aux violences subies par les manifestants parisiens le 8 février 1962. Le premier but de la réunion montalbanaise est de rendre hommage aux victimes « de la répression gaulliste ». Le président et son gouvernement sont donc bien-sûr la cible d'une grande partie des critiques. Mais l'OAS est tout autant présentée, de façon parfois plus caricaturale, comme « l'ennemi ». C'est particulièrement clair dans ce papillon des jeunes socialistes présentant l'OAS comme un homme pendu, encore menacé des flèches composant le logo de la SFIO.

AFFICHE ANNONÇANT UNE RÉUNION DES MOUVEMENTS SYNDICAUX ET POLITIQUES DE GAUCHE EN FAVEUR DE LA PAIX EN ALGÉRIE, FÉVRIER 1962, COTE 1014W280, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE TARN-ET-GARONNE

G. Hubert, service éducatif des archives départementales de Tarn-et-Garonne

**TRACT / PAPILLON ÉDITÉ PAR LES JEUNESSES
SOCIALISTES, NON DATÉ, COTE 1014W641, ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES DE TARN-ET-GARONNE**

Les accords d'Evian ne mettent pas fin à toutes les polémiques. Ainsi, l'OAS envoie fin mars 1962 une lettre adressée aux officiers et sous-officiers de l'armée française afin de justifier leur action et de dénoncer les arrestations et les derniers combats. Cette lettre se retrouve dans les archives de Tarn-et-Garonne car elle a été reçue par un commerçant de Moissac qui l'aurait visiblement transmise à la sous-préfecture.



Édité par les JEUNESSES SOCIALISTES S.F.I.O. - 69, Rue du Tarn

**LETTRE DE L'OAS
ENVOYÉE À UN HABITANT
DE MOISSAC, 25 MARS
1962, COTE 1014W63,
ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES DE
TARN-ET-GARONNE**

Si cette propagande n'a pas atteint son objectif, cela ne signifie pas que les partisans d'une Algérie française ne trouvent pas d'échos dans le département. Les archives conservent ainsi la trace d'une minute de silence en l'honneur de victimes de la guerre refusée par des élèves du lycée Ingres, récemment rapatriés d'Algérie...

OAS
COMMANDEMENT

Le 25 Mars 1962

Officiers, Sous-Officiers, Soldats, on vous a menti :

C'EST LE GENERAL AILLERET QUI ASSASSINE VOS CAMARADES !

La propagande officielle vous a dit : l'OAS s'attaque au contingent et tue vos camarades

La réalité est bien différente. CE SONT DES AVIONS T.6, OPERANT SUR ORDRE DU GENERAL AILLERET, QUI ONT MITRAILLE, LE VENDREDI 23 MARS, VOS CAMARADES ET ONT TUE, DANS CETTE SEULE JOURNEE :

40 MILITAIRES DE TOUTES ARMES, les uns à la caserne d'Orléans, les autres en différents points de Bab-el-Oued et de ses environs.

Sachez que le Général AILLERET s'est rendu personnellement, le Samedi 24 Mars, à la caserne d'Orléans, pour y conduire, lui-même, une enquête sur les conditions dans lesquelles ces T.6 ont effectué ce carnage dans vos rangs.

Vous pouvez contrôler cette information. Nous vous en garantissons l'authenticité.

Nous vous informons également de ceci : le Général AILLERET, ce même Samedi 24 Mars, a donné l'ordre formel de bombarder par avion, AVEC DES BOMBES DE 500 LIVRES, les quartiers d'Alger qui se mettraient en auto-défense, comme l'a fait, avec succès, Bab-el-Oued. (Les quartiers populaires sont spécialement visés.)

Le Général AILLERET a également donné l'ordre, ce même Samedi, de constituer sur Alger des patrouilles "mixtes" : gendarmes mobiles et soldats du contingent. Le Général AILLERET espère ainsi se servir de vous comme BOUCLIER, pour protéger de nos attaques ses mercenaires de la " Mobile".

Face à ces crimes, l'OAS vous donne les consignes suivantes :

1/- Refusez de servir de " bouclier" aux mercenaires du régime de trahison. REFUSEZ DE PARTICIPER, AVEC LES GENDARMES MOBILES, A CES PATROUILLES MIXTES. Dans toute la mesure du possible, éloignez vous des forces mercenaires du régime.

2/- L'OAS vous le déclare formellement : NOS COMMANDOS NE TIRERONT PAS SUR VOUS, SAUF EN CAS DE LEGITIME DEFENSE. NE LES ATTAQUEZ PAS. ILS NE VOUS ATTAQUERONT PAS.

3/- L'OAS NE VEUT PAS DE COMBAT FRATRICIDE AVEC L'ARMEE FRANCAISE. Depuis sa création, elle réclame le retour effectif aux 18 mois de service, que de Gaulle vous promet toujours mais ne vous donne jamais. C'EST PAR LA MOBILISATION GENERALE DES PATRIOTES D'ALGERIE, et avec les seuls VOLONTAIRES de Métropole que l'OAS entend mener à bien le combat contre notre SEUL ennemi : le FLN et ses complices.

Le régime gaulliste est le vrai responsable de la mort de vos camarades. Refusez d'obéir à ceux qui veulent faire de vous les " bouchers d'Alger".

Sabotez les ordres du Général AILLERET et de tous ceux qui veulent vous faire les assassins de nos frères, de nos femmes, de nos enfants.

SUIVEZ ET DIFFUSEZ PARMi VOS CAMARADES LES CONSIGNES DE L'OAS.

L'ORGANISATION ARMEE SECRETE

1014W63

Le cessez-le-feu, imposé à De Gaulle, aurait pu être signé il y a près de 4 ans

LES faits montrent que De Gaulle aurait pu conclure le cessez-le-feu dès son arrivée au pouvoir. Il a prolongé la guerre pendant près de quatre ans, tournant délibérément le dos à l'intérêt national. S'il a été obligé de reculer, c'est parce qu'il y a été contraint par la poussée des forces populaires.

Il a reculé sur sa conception de la « Communauté » qui, en 1958, n'admettait aucun État indépendant.

Il a reculé en ce qui concerne les relations avec la Tunisie et le Maroc.

Il a reculé le 16 septembre 1959 en proclamant le droit des Algériens à l'autodétermination.

C'est parce qu'il n'abandonnait pas toute idée de domination coloniale sauvegardant les privilèges des monopoles que, par trois fois, à Melun, à Evian, à Lugrin, il a fait échouer les pourparlers.

Que la propagande officielle, les hommes de l'U.N.R. jettent un voile pudique sur les retentissantes proclamations de naguère ne peut faire oublier que le cessez-le-feu est le fruit d'un long combat héroïque mené par le peuple algérien, de l'action de la classe ouvrière et du peuple français, ainsi que de la pression de l'opinion internationale.

IL FAUT DEMEURER VIGILANTS

La joie des mères et des jeunes soldats ou conscrits, la joie des Français, notre joie à tous est légitime.

Nous ne pouvons cependant oublier que la vigilance demeure nécessaire pour imposer le respect et l'application de l'accord de cessez-le-feu, afin d'aboutir à l'instauration d'une paix véritable.

Nous ne pouvons oublier que l'O.A.S. se flatte de tout mettre en œuvre pour empêcher la réalisation de cet objectif.

Nous ne pouvons oublier que les criminels fascistes se sont livrés aux massacres d'Algériens désarmés et qu'ils prétendent continuer ; ils ont assassiné des soldats du contingent tandis que les « forces de l'ordre » françaises les laissent accomplir leurs forfaits et réservaient leurs coups contre les musulmans.

C'est pourquoi la pression populaire, qui a permis la victoire du cessez-le-feu, doit continuer à s'exercer avec force.

Françaises, Français, UNISSONS-NOUS

Tous ensemble, exigeons :

- l'application loyale du cessez-le-feu qui doit conduire à la paix ;
- l'action la plus énergique pour empêcher Salan et les factieux de l'O.A.S. de faire obstacle à l'application des accords d'Evian ;
- la mise hors d'état de nuire, le châtement exemplaire des criminels fascistes ;
- l'arrestation, la mise en jugement, la condamnation impitoyable de tous les inspirateurs et les soutiens de l'O.A.S., comme Bidault, Soustelle et Cie ;
- l'épuration indispensable de l'armée, de la police et de l'administration.

Ainsi pourront s'établir avec le peuple algérien des rapports nouveaux, sur un pied d'égalité et dans la réciprocité des avantages.

VIVE L'AMITIE ENTRE LE PEUPLE FRANÇAIS ET LE PEUPLE ALGERIEN !

VIVE LA PAIX

Le Parti Communiste Français.

Supplément de « l'Humanité » n° 5464 du 20 mars 1962.
Le Gérant : Octave Rabaté, S.G.P. Paris.

ADHÉREZ au PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Adressez votre adhésion : 44, rue Le Peletier, Paris (9^e), ou aux sièges locaux du Parti Communiste Français

Suite à la signature de la paix pour laquelle il militait depuis longtemps, Le Parti Communiste continue lui-aussi d'entretenir le débat et la polémique à travers un tract (ou plutôt un fascicule composé d'un feuillet grand format plié et rédigé sur les quatre faces) où il affirme : « Si l'on avait écouté les communistes, la guerre aurait pu être évitée ». Dans la dernière page du tract, reproduite ici, la position de De Gaulle est particulièrement attaquée et l'OAS considérée comme un danger pour la paix.

G.Hubert, service éducatif des archives départementales de Tarn-et-Garonne

UTILISER LES DOCUMENTS EN CLASSE :

Ces documents se prêtent à plusieurs utilisations pédagogiques en cycle 3 (notamment en classe de CM2), cycle 4 (classe de 3^{ème}), ainsi qu'au lycée.

Les archives départementales de Tarn-et-Garonne vous proposent de venir découvrir ces documents avec vos élèves. Nous pourrions alors élaborer ensemble une séance correspondant à vos besoins.

Si vous souhaitez utiliser ces documents dans vos classes, n'hésitez pas à nous en demander des numérisations en joignant :

Les archives (05 63 03 46 18 ; archives@tarnetgaronne.fr) ou Pascal Cayla (ou pascal.cayla@tarnetgaronne.fr)